

Les sites protégés

Écrit par Claude Beaudevin

Lundi, 14 Mars 2011 14:43 - Mis à jour Lundi, 04 Juillet 2011 15:30

Les formes léguées par les glaciers - qu'elles soient d'érosion ou de dépôt - ont été, après leur retrait, exposées à l'action des agents atmosphériques. Dans les montagnes, les formes de dépôts, par exemple, ont le plus souvent disparu lorsqu'elles se trouvaient sur des pentes soutenues. Seules ont pu subsister jusqu'à nos jours celles qui se situaient dans des sites peu exposés à l'action des érosions postglaciaires. Ce sont ces sites que nous qualifions de « protégés ».

En généralisant, nous dirons qu'un site est protégé lorsque sa situation soustrait les formes de relief, les dépôts glaciaires par exemple, aux actions qui se sont exercées après leur formation.

Ainsi qu'il est constant en géomorphologie, ces actions sont en nombre de trois :

1. la tectonique,
2. les dépôts postérieurs à celui considéré et
3. l'érosion.

À première vue, on pourrait être tenté de négliger, du fait de leur lenteur, les effets tectoniques. Ce serait oublier que les glaciations quaternaires ont débuté il y a plus de 2 millions d'années et que, depuis cette époque, la tectonique a pu faire disparaître certains dépôts ou modifier leur position.

Citons par exemple le soulèvement du **Bas Dauphiné**, qui a remonté de plusieurs centaines de mètres les dépôts attribuables aux premières glaciations quaternaires (voir à ce sujet la page sur l'[origine du plateau de Chambaran et de la forêt de Bonnevaux : des sandurs alpins ?](#)).

Après leur mise en place, les dépôts ont pu être recouverts par des formations plus récentes, attribuables à un stade postérieur ou à une autre glaciation. Ils sont ainsi bien protégés... mais peu accessibles... Il en est de même pour les sites recouverts par l'eau d'un lac ou par celle de l'océan, suite à la remontée de son niveau après la fin du Würm.

C'est l'érosion qui constitue, bien évidemment, l'action postglaciaire la plus préjudiciable aux dépôts.
